

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

Rugosité de surfaces en bois :

Une grande attention et des outils aiguisés ne peuvent pas toujours empêcher l'apparition d'endroits rugueux lors du rabotage et du fraisage, notamment aux branchages et lors d'un travail effectué dans le sens inverse des fibres du bois. Des surfaces rugueuses peuvent apparaître lors de l'arrondissement des extrémités et des coupes en bout en raison du travail réalisé transversalement par rapport au sens des fibres du bois.

Gerces et gondolements :

Du fait de la structure non régulière du bois, les processus de retrait ne se font pas de façon régulière lors du séchage. Cela peut entraîner des gerces et des gondolements.

Même une sélection très minutieuse du bois brut ne permet pas d'empêcher ce processus. Selon la norme DIN 4074, les gerces sont généralement admises car elles n'ont aucune influence négative sur les propriétés statiques et la durabilité du bois. Concernant la formation de fissures, on distingue entre :

- 1. Les fissures dans le sens longitudinal des recouvrements en bois**
(dans le sens des fibres)
Ici, les fissures sont uniquement admises lorsqu'il s'agit de petites fissures orientées dans le sens des fibres qui ne s'étalent pas sur toute la longueur de la surface d'assise.
Dans le cas présent sont définies comme petites fissures:
«les fissures qui présentent une largeur inférieure à 3 mm»
- 2. Les fissures dans le sens transversal** (fissures dans une position de 90° par rapport au sens des fibres) D'une manière générale, les fissures dans le sens transversal telles que définies ci-dessus ne sont pas admises.

Les fissures aux deux extrémités des recouvrements en bois Des fissures peuvent se former ici en raison de la nature et de la structure du bois. Celles-ci ne présentent pas un cas de garantie tant qu'elles n'ont pas de conséquences mécaniques ou que les exigences statiques envers le banc ne sont plus remplies. En outre, elles n'ont aucune influence sur la fonctionnalité du banc, car elles ne se situent pas dans la zone de la surface d'assise utilisée. Les fissures qui passent le cas échéant de l'extrémité vers le sens longitudinal des recouvrements ne doivent pas s'étendre sur plus de 40 mm à chaque extrémité dans le sens longitudinal des planches du recouvrement et présenter une largeur > 3 mm au point de sortie.

Les fissures apparaissant, comme décrit ci-dessus, sous l'effet du séchage, leur taille est plus ou moins importante en fonction des conditions climatiques. Par conséquent, les fissures qui ont augmenté après une sécheresse prolongée diminuent de nouveau sous l'effet de l'humidité (pluie). De légers gauchissements et torsions sont également autorisés.

Rejets de résine :

Les rejets de résine après coup sont absolument normaux sur les bois de conifères. Même dans le cas de bois présentant des revêtements peints à pores ouverts, de la résine peut s'échapper à la surface. Le cas échéant, les taches de résine particulièrement gênantes peuvent être retirées avec un solvant non agressif.

Dans le cas de produits utilisant du bois tropical, de la résine rouge (copal) peut être rejetée durant les premières semaines. Cela peut provoquer un changement de couleur de dalles de terrasse et d'autres supports, ce qui toutefois se nettoie sans problème avec un nettoyeur domestique. Conseil: afin de réduire les rejets de résine, le banc peut être lavé avec un nettoyeur haute pression après la livraison (en tenant la lance à une distance appropriée).

Gonflement et retrait du bois :

Une propriété caractéristique du bois est de changer de volume en fonction de sa teneur en eau. Ce changement, à savoir le retrait ou le gonflement, est également appelé le «travail» du bois. Selon l'essence du bois, ce retrait/gonflement peut être de 0,1% à 0,35 % pour 1 % de changement de la teneur en eau.

ENTRETIEN DE SURFACES HUILÉES ET LASURÉES

Pour protéger le bois des organismes destructeurs de bois et du vieillissement climatique, des applications régulières de protections sont nécessaires. Celles-ci doivent être réalisées avant même que la surface du bois soit mise à nu sous l'effet des intempéries. La fréquence d'entretien dépend des sollicitations climatiques, des sollicitations extérieures et de la teinte utilisée dans le cas de lasures.

Effets des conditions climatiques :

On distingue entre climat d'espaces extérieurs, climat au grand air I et climat au grand air II.

Climat d'espaces extérieurs : Les éléments sont protégés par de larges auvents contre les rayons du soleil, les précipitations et le vent. Les autres effets climatiques peuvent agir sans entraves.

Climat au grand air I (pour une exposition directe normale): Les éléments sont directement soumis aux conditions climatiques habituelles d'une région connaissant un niveau normal en pluies battantes. La pluie, le soleil et le vent peuvent agir directement sur les éléments.

Climat au grand air II (pour une exposition directe extrême): Les éléments sont directement soumis à des conditions climatiques extrêmes dans une région



connaissant un niveau élevé en pluies battantes. Une importante exposition à la pluie, au soleil et au vent agit directement sur les éléments.

Fréquence d'entretien :

Les teintes claires augmentent la fréquence d'entretien.
Les vérifications et, le cas échéant, les revêtements de rénovation sont plus fréquents pour les lasures que pour un revêtement couvrant.

Revêtement	Effets des conditions climatiques		
	Climat d'espaces extérieurs	Climat au grand air I	Climat au grand air II
Lasures à pigmentation claire	3 ans	1 an	< 1 an
Lasures à pigmentation suffisante	4 ans	1 à 2 ans	1 an
Revêtement couvrant	5 ans	2	1 à 2 ans
Huile	2 ans	6 mois	< 6 mois

Les éventuels endroits endommagés doivent être réparés le plus rapidement possible afin d'éviter les infiltrations d'humidité et les écaillages du revêtement qui en résultent. La première réparation peut ici se faire avec un lait d'entretien, qui permettra de protéger également les légers dommages de surface tels que les fissures. Le baume d'entretien pénètre dans le revêtement peint en le rendant ainsi hermétique à de nouvelles absorptions d'eau. Deux applications par an suffisent à réduire considérablement la fréquence des rénovations et redonnent de l'éclat et de la fraîcheur aux couleurs.

Travaux de retouche de la surface :

1. Revêtement lasuré :

- a. Retirer les anciens revêtements écaillés ne pouvant plus servir de surface de support. Poncer les surfaces en bois abîmées par les intempéries jusqu'au bois pouvant servir de surface de support. Poncer légèrement les anciens revêtements qui tiennent encore et nettoyer la surface.
 - b. Appliquer un apprêt sur les surfaces en bois dégagées puis la couche intermédiaire.
 - c. Appliquer la couche finale sur la surface de tous les éléments en bois.
- Comme le bois présente par nature des différences de couleur, des écarts de teinte peuvent également se produire après le traitement avec des lasures.

2. Revêtement couvrant :

- a. Retirer les anciens revêtements écaillés ne pouvant plus servir de surface de support. Poncer les surfaces en bois abîmées par les intempéries jusqu'au bois pouvant servir de surface de support. Poncer légèrement les anciens revêtements qui tiennent encore et nettoyer la surface.
- b. Appliquer un apprêt sur les surfaces en bois dégagées.
- c. Pour le blanc et les couleurs claires: Appliquer en 2 étapes les couches intermédiaires sur les surfaces apprêtées pour empêcher les remontées de substances du bois. Appliquer ensuite la couche finale sur la surface de tous les éléments en bois. Pour les couleurs moyennes et foncées: Appliquer une couche intermédiaire sur les surfaces apprêtées. Appliquer ensuite la couche finale sur la surface de tous les éléments en bois.

Huile d'entretien :

Poncer les surfaces en bois abîmées par les intempéries jusqu'au bois pouvant servir de surface de support. Appliquer ensuite l'huile d'entretien sur la surface de tous les éléments en bois. Après la pénétration de l'huile, essuyer l'huile excédentaire avec un chiffon, afin d'éviter la formation de pellicules.

Coloration du bois :

Selon la capacité d'absorption du bois qui peut fortement varier en fonction de l'essence, de la température, de la teneur en humidité et d'autres paramètres, l'absorption des pigments colorants est également variable. Même si l'utilisation de lasures de bois d'une qualité particulièrement élevée nous permet d'assurer une coloration maximale selon l'état actuel de la technique, nous ne pouvons en aucun cas garantir une coloration totalement homogène de bois différents.

Les taches, les colorations foncées, etc. dans des bois non traités sont toujours dues à des influences extérieures. Le pollen, les particules de poussière, les pollutions d'air peuvent entraîner la formation de moisissures. Dans les bois huilés aussi, les résidus d'huile se mélangent avec de telles particules.



Ces particules étrangères peuvent être tenaces. Nous recommandons dans ce cas le nettoyage avec un nettoyeur haute pression. Réglage de 60 à 80 bars, distance env. 30 cm (une distance inférieure risque d'endommager le bois).

Poncer ensuite brièvement la surface rugueuse avec du papier abrasif de 150. En cas de résultat non satisfaisant, il faut utiliser un nettoyeur de teck.

Stockage des meubles extérieurs :

Le bois est un produit naturel qui s'adapte aux conditions climatiques de son environnement, et ce plus ou moins rapidement en fonction de l'essence du bois et de son revêtement de surface. Afin d'éviter ou de minimiser les dommages, il est donc préférable d'éviter des variations climatiques importantes intervenant à intervalles rapprochés.

Un traitement inadapté peut entraîner le gonflement et la formation de fissures. Dans tous les cas, éviter un transfert dans des locaux chauffés, car l'air sec (dans les locaux chauffés) assèche trop vite la surface du bois, ce qui entraîne la formation de fissures.

Nous recommandons donc de laisser les bancs à l'extérieur pendant toute l'année.

Recommandation :

En cas d'espaces réduits entre les lattes du banc, les bancs doivent être nettoyés régulièrement et débarrassés des saletés importantes car l'humidité pourrait s'y incruster et provoquer un pourrissement.